

Entre nous

N°70 Décembre 2007



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL

Site Internet : www.residentschatel.com - Courriel : residentschatel@residentschatel.com

Site Internet du Val d'Abondance : valdabondance.com

Le Mot du Président

Les vacances de Noël et la fin de l'année approchent à grands pas et voici donc venu le temps de nous adresser à vous dans l'attente de vous retrouver très nombreux à notre Assemblée Générale du 27 décembre. Ce sera le temps du bilan de l'année pour notre Association et des perspectives à venir. Ce sera aussi le temps du 17ème Trophée de Ski qui se déroulera sur le stade du Linga le 29 décembre en fin d'après midi, en tout cas nous l'espérons si la neige est au rendez vous ! Cela s'annonce sous de meilleurs auspices que l'an dernier après les chutes de novembre, même si elle n'est pas restée en totalité ! Vous pourrez découvrir dans ce bulletin un résumé des aménagements réalisés sur les pistes ainsi que dans le centre du village cette année. La station poursuit ses aménagements dans le but de s'embellir et d'améliorer la qualité de son accueil. Ces efforts ont été récompensés cette année par l'attribution d'une troisième fleur et nous nous en réjouissons bien sûr.

La qualité des prestations offertes est un critère essentiel dans l'environnement très concurrentiel des stations de Montagne et depuis près de vingt ans nous ne cessons de le répéter. Cette recherche doit être constante et nous continuerons de la promouvoir en faisant toutes les propositions que nous souhaiterions et que vous nous ferez remonter.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances d'hiver, d'excellentes fêtes et une bonne et heureuse année 2008.

Gérard VAN LOO

PROGRAMME D'ANIMATION DE L'OFFICE DE TOURISME

DECEMBRE

- 24 Le Père Noël arrive à Châtel à 18 heures
- 25 Spectacle enfants « Noël au bout du monde »
- 27 Concert de Noël par l'ECHO ALPIN
- 29 Grand prix des résidents stade du Linga
- 31 Feu d'artifice de la St Sylvestre
ambiance musicale avec les krapas St Jacques

JANVIER

- 2 Descente aux flambeaux avec les moniteurs de l'Ecole de ski à 18 heures
- 3 Intervention Ass. Mountain Riders défense de l'environnement Plaine Dranse
- 4 Déambulation de feu dans les rues avec les cracheurs de feu et jongleurs de flamme
- 6 au 9 LA GRANDE ODYSSEE 2008 – course de traîneaux à chiens à travers les Portes du Soleil
- 6 Diffusion du film « La grande Odyssée 2007 » - gratuit
- 22 Course de ski FIS Super Géant Hommes et coupe de France cadet
- 23 Course de ski FIS Super Géant dames et coupe de France cadette

FEVRIER

- Du 27.1. Espace zen – massage – relaxation et bien être
- au 1.2. Salon du bien être avec de nombreux exposants
entrée gratuite salle châtelaine
Salle de musardière :
conférence sur la géo-biologie,
les énergies renouvelables..
Lavey les bains :
sortie oxygénation à tarifs avantageux
(transport inclus)
- 1. au 2.2. Coupe d'Europe de bosses single et parallèle
- 10 au 14 Festival du film de montagne
- 17 au 18 Démo tour et air tour Rossignol
- 20 Front de neige pour le show du ski club
démonstration d'engins de glisse en son et lumière
stade du linga

MARS

- 4 CHARIVARI - rendez vous des agriculteurs
- 23 JOYEUSES PAQUES – course des œufs dans le village
- 24 Scott Gambler Tour : nouveautés Scott au stade du LINGA

AVRIL

- 5 La montée du Linga – la Patrick Blanc

**BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2008**



Pour compléter votre programme veuillez consulter :
<http://www.chatel.com/www-agenda-495-HIVER-FR.html>



DOMAINE DE CHATEL

Durée	INDIVIDUEL			FAMILLE (**)		
	Adulte	Jeune / Sénior	Enfant	Adulte	Jeune / Sénior	Enfant
	23-59 ans	16-22 ans / + de 60 ans	5-15 ans	23-59 ans	16-22 ans / + de 60 ans	5-15 ans
1/2 jour matin	23,00 €	20,30 €	17,30 €	20,70 €	18,20 €	15,50 €
1/2 jour apr. mid	23,00 €	20,30 €	17,30 €	20,70 €	18,20 €	15,50 €
1 jour 10H45	27,60 €	24,30 €	20,70 €	24,90 €	21,90 €	18,70 €
1 jour	30,70 €	27,00 €	23,00 €	27,60 €	24,30 €	20,70 €
2 jours	61,10 €	53,80 €	45,80 €	55,00 €	48,40 €	41,20 €
3 jours	85,00 €	75,00 €	64,00 €	77,00 €	68,00 €	58,00 €
4 jours	105,00 €	93,00 €	79,00 €	95,00 €	84,00 €	71,00 €
5 jours	122,00 €	107,00 €	92,00 €	110,00 €	97,00 €	83,00 €
5 jours NC (*2)	133,00 €	117,00 €	100,00 €	119,00 €	105,00 €	90,00 €
6 jours	140,00 €	124,00 €	106,00 €	126,00 €	111,00 €	95,00 €
Saison	419,00 €	369,00 €	315,00 €	378,00 €	333,00 €	284,00 €
* 1/2 saison	211,00 €	186,00 €	159,00 €			

* vendu à compter du samedi 9 février 2008

- Forfaits inférieurs à 3 jours émis sur code barre gratuit ou support «mains libres» au prix de 3,00 €
- Forfaits 3 jours et plus émis sur support «mains libres»
- *1 Délivrance simultanée (1 seul paiement) d'un nfants et ou jeunes. Famille tribu : parents / enfants, grands parents / petits enfants, familles élargies ou recomposées...
- *2 5 jours NC = 5 jours Non Consécutifs, temporisés sur 7 jours

A.A.R.C DOMAINE DE CHATEL

	ADULTE	JEUNE/SENIOR	ENFANT
	23-59ans	16-22ans / + de 60 ans	5-15 ans
SAISON CHATEL	324,00 €	286,00 €	244,00 €

- concerne exclusivement le domaine skiable de Châtel
- En vente aux bureaux de la SAEM aux heures d'ouvertures
- Réservé aux adhérents de l'AARC ayant une ancienneté d'adhésion d'au moins 1 an
- Délivré sur présentation d'une pièce d'identité et / ou d'un livret de famille (pour définir les ayants droits,membres de la même famille en ligne directe,ascendants/descendants)

INDIGENES -DOMAINE DES PORTES DU SOLEIL

DUREE	INDIVIDUEL			FAMILLE		
	ADULTE	SENIOR	ENFANT	ADULTE	SENIOR	ENFANT
	16-59 ans	+ 60 ans	5-15 ans	16-59 ans	+ 60 ans	5-15 ans
Saison Portes du Soleil	571,00 €	457,00 €	383,00 €	485,00 €	388,00 €	326,00 €

Cette tarification est réservée aux habitants permanents,domiciliés à titre principal dans les communes et villes de Hte Savoie ou propriétaires dans la station émettrice sur présentation de la taxe d'habitation.

LOUEURS DE MEUBLES - DOMAINE DE CHATEL

DUREE	ADULTES	JEUNE / SENIORS	ENFANT
	23-59 ans	16-22 ans/ +de 60 ans	5-15ans
5 jours	104,00 €	92,00 €	78,00 €
5 jours NC	113,00 €	100,00 €	85,00 €
6 jours		105,00 €	90,00 €

cette tarification est exclusivement réservée aux personnes louant leur appartement en meublés et justifiant de la taxe professionnelle des loueurs de meublés ou d'une attestation d'agence
5 jours NC = 5 jours non consécutifs temporisés sur 7 jours - forfait 5 jours et plus émis sur support «mains libres»

LE COUT DES SECOURS SUR LES PISTES

La Saison d'hiver va prochainement débiter sur les différents domaines skiables des Portes du Soleil. Ces lieux d'activités sportives, de détente, d'épanouissement sont exemplaires au niveau des secours avec les pisteurs secouristes, mais aussi avec les équipes d'interventions de secours.

Il est important de rappeler la nécessité pour les pratiquants ou visiteurs de se couvrir au niveau des assurances, pour toutes les interventions de secours sur les pistes et domaines qui ont des coûts. Voici des indications de tarifs communiqués par la station de Châtel : ambulance Châtel/cabinet médical La Chapelle : 126 €, en cabine d'Abondance : 137 €. Intervention hélicoptère MBH primaire : 524 €, transfert Thonon : 1.250 € ; transfert Genève : 2.382 €. Pour le territoire Suisse un aller Foilleuse (Morgins) Monthey coûte : 1.800 CHF.

Les loueurs, hôteliers, offices de tourisme, caisses de remontées mécaniques assurent après des clientèles un travail important d'information sur les coûts des secours ; malgré cela, les sociétés doivent supporter chaque saison des chiffres importants d'impayés, ce qui prouve que la mentalité « assurance » n'est pas acquise par tous.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC BIENTÔT OPÉRATIONNEL

Les résidents ou habitants aux unités des Quatre saisons vont apprécier pour les prochaines vacances d'hiver la réalisation de l'éclairage public au départ de la route du Petit Châtel, route du Bouchet jusqu'à celle du Boude. C'est l'actuelle municipalité qui a négocié l'acquisition de la route du Bouchet, elle aussi maintenant éclairée et enrichie de plantations d'arbres, cette voie a pour avantage de relier le Boude sans passer par l'accès de l'ancienne poste au centre du village, comme actuellement puisque cette route est fermée à la circulation. C'est aussi une voie facile de dégagement pour les habitations du Boude au lieu du retour sur le village par une voie étroite.

DES RUBANS CHAUFFANTS ÉLECTRIQUES SUR LE TROTTOIR

L'actuel chantier dans la station de Châtel de l'aménagement des trottoirs route de Vannes ne manque pas d'attirer l'attention des piétons, mais aussi des automobilistes ralentis par les nombreux engins sur cette partie de la route départementale entre la pharmacie et au dessous du lac de Vannes. L'implantation de rubans chauffants électriques sur des parties qui se termineront en rampe et trottoir, acheminements différents, rendus nécessaires en raison de l'accès aux propriétés privées et pour éviter des dévers trop importants sur le trottoir, sur deux tronçons du fait que les engins de déneigement de trottoirs ne pourront aller jusqu'en bout. Ces rampes seront chauffées selon les conditions de temps et d'humidité. Autre interrogation sur ce même chantier lorsque l'on pouvait voir les entreprises, lundi, raboter sur 6 centimètres pour permettre un meilleur écoulement des eaux ; « le profilage de la route est loin d'être parfait » remarque-t-on sur place, une erreur technique de l'entreprise fait que celle-ci effectuera à sa charge les travaux modificatifs.



NOUVEAUTÉ HIVER 07.08: LE «HAPPY PARK» DE CORNEBOIS

Tous les acros aux sensations fortes sont invités à découvrir ce tout nouvel espace situé dans un site exceptionnel et réservé aux riders intermédiaires et experts! Slides et jumps assurés !

ET TOUJOURS LE «SMOOTH PARK» DE SUPER-CHÂTEL

Situé sur le domaine de « Super Châtel », et directement accessible par la télécabine, le snowpark Rossignol est rejoint en un clin d'œil. L'espace smooth park propose un équipement très complet desservi par les téléskis des Coqs et des Bossons : Half pipe de 120 mètres, boarder cross et slostyle de 800 m... L'hiver passé, la station a doté le snowpark d'un nouveau téléski « Les Bossons », afin de faciliter l'accès, et de rendre rapide les rotations. Les nouveautés sont les «handrails», un engin de damage ainsi qu'un « snow turbo » pour le pipe, et un shapeur à plein temps sur le park. Le park est entretenu quotidiennement, afin d'offrir un terrain de jeux ou d'entraînement de la meilleure qualité possible.

L'INAUGURATION DE L'USINE DE DÉPOLLUTION DES EAUX USÉES

Vendredi matin la neige s'est invitée à l'inauguration de l'usine de dépollution des eaux usées et des locaux du syndicat intercommunal, manifestation retardée par des problèmes d'acheminement et d'installation de matériels. Le président Maurice David Rogeat devait accueillir les invités et faire l'historique de cette construction (voir Dauphiné libéré du jeudi 8 novembre). Le directeur de la station, Hugues Poulad, apporta des éléments d'informations techniques. Le maire d'Abondance devait préciser qu'un projet était à l'étude depuis près de 20 ans dans la commune et d'ajouter « Cet investissement, le plus important à ce jour dans la vallée, est une grande avancée en matière de protection de l'environnement et du milieu aquatique, mais aussi revêt une importance capitale pour le développement de la commune qui d'ailleurs a engagé une profonde mutation en diversifiant ses offres touristiques ». Pascal Bel, Conseiller général, précisa que la vallée avait rattrapé son retard en matière d'assainissement et s'est déclaré satisfait que les communes aient pu mener ensemble un projet de cet ampleur, et de la solidarité de Châtel et La Chapelle envers Abondance qui traverse des difficultés financières. Le Sénateur Carle adressa des félicitations pour ces réalisations qui touchent un domaine très important, celui de l'eau, bien précieuse et stratégique ; il rendit hommage à l'intercommunalité où il est plus efficace de se mettre ensemble plutôt que chaque commune ait voulu faire sa station. Pour le Sous Préfet « Aujourd'hui plus qu'hier nous sommes tous conscients de l'importance et de la nécessité impérieuse de préserver notre environnement, nous avons tous pris conscience que de ce que nous pensions inépuisable intarissable, devait être contrôlé, partagé, traité, si nous ne souhaitions pas manquer à terme de ressources les plus élémentaires pour vivre dans les meilleures conditions » et de conclure « Vous apportez un confort immédiat à vos administrés certes, mais plus encore vous assurez pour les générations futures une vie harmonieuse et possible dont elles vous seront gré ; en un mot vous faites du développement durable. »

UNE 3ÈME FLEUR POUR LA STATION DE CHÂTEL

C'est au cours de la rencontre des prix du concours communal des maisons fleuries qu'il a été donné connaissance par Bernard Lacroix conseiller municipal d'une lettre de Bernard Delorme directeur du service des espaces verts de la ville de Thonon. Il adressa tout d'abord des compliments « Vos compositions ont globalement évolué vers plus de liberté, plus de volumétrie, de rythmes et de contrastes dans les associations végétales et florales, tant d'ailleurs chez les particuliers que dans les massifs réalisés par les services municipaux » dira le spécialiste ayant participé au jury régional. Il annonça officiellement que la commune de Châtel allait obtenir dans les prochaines semaines la distinction de nomination 3 fleurs au concours régional des villes et villages fleuris. Un honneur pour le personnel communal des espaces verts une équipe composée de Emilie, Fabrice, Jo, Arnaud et Yves le responsable ainsi que Bernard Lacroix conseiller municipal chargé de ce secteur.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU DOMAINE SKIABLE

Les différents chantiers en cours sur le domaine skiable de Châtel touchent bientôt à leurs fins. Après un hiver avec peu de neige préjudiciable économiquement, des efforts ont une nouvelle fois été nécessaires sur l'amélioration de la surface des pistes et notamment, celles dont le profil rend difficile l'entretien journalier et nécessité des quantités de neige importantes soit de par leur caractère « accidenté » ou simplement de par leur exposition. Le « lifting 2007 » a été consacré à plusieurs secteurs, à commencer par le domaine de Super Châtel Chalet Neuf où des améliorations de confort tant pour le client que pour les techniciens chargés de la préparation des pistes ont été apportées ; enfouissement de souches d'arbres, profilage de sol, élargissement de piste de liaison...etc. Côté secteur Linga Prè la Joux, deux pistes à forte fréquentation ont été réaménagées, toujours en respectant une intégration dans le site et en conservant l'approche ludique du tracé. Ainsi, la piste desservie par le plus récent appareil du parc de remontées mécaniques, le TSD 6 Les Combes a subi un rajeunissement sur près de 16 000 m² sur 3 zones distinctes. Sur le secteur de Comebois deux portions de piste ont été traitées de la même façon, pour une surface totale de près de 18 000 m². Les travaux se sont déroulés en plusieurs phases : Séparation et stockage des terres végétales, forage et minage des massifs et blocs rocheux, profilage des terrains, mise en place des terres végétales stockées, broyage des surfaces, re-végétalisation des sols avec des graines spéciales alpages. Le montant total des prestations s'élève à près de 320 000 €. Ces travaux sur les pistes font l'objet d'une étroite relation entre l'exploitant « hiver » et les exploitants « été » que sont les agriculteurs concernés par ces secteurs. « Ainsi, nous arrivons à une collaboration complémentaire et qui répond aux attentes et aux besoins de chacun » précise le directeur des pistes Nicolas Rubin

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE VILLAGE



BUDGET 2006/2007 ET COMPARAISON EXERCICE PRECEDENT

COMPARAISONS CHARGES ET PRODUITS		Exce 2005/2006			Exce 2006/2007			
A.A.R.C.		BUDGET 2005/2006	REALISE 2005/2006	RAP. %	BUDGET 2006/2007	REALISE 2006/2007	RAP. %	RAP. %
RUBRIQUES		(A)	(B)	(B/A)	(C)	(D)	(D/C)	(D/B)
0.1	Impression	4 449,69	3 288,37	-26%	3 387,02	4 093,70	21%	20%
0.2	Routage	844,76	822,62	-3%	843,19	924,18	10%	11%
0.3	Affranchissement B.I.	1 720,74	1 580,04	-8%	1 619,54	1 743,15	8%	9%
Sous-total 0		7 015,19	5 691,03	-18,88%	5 849,75	6 761,03	15,58%	15,83%
11	Photocopies	158,52	3,00	-98%	158,52	13,42	-92%	78%
12	Fournitures bureau	146,75	265,95	81%	408,91	89,31	-78%	-66%
13	Affranchissement hors BI	739,21	644,99	-13%	618,15	548,40	-11%	-15%
14	Téléphone/Fax/Web	297,75	276,24	-7%	283,15	303,85	7%	9%
15	Achats Librairie	0,00	6,00	100%	6,15	35,00	469%	83%
16	Impress. carte de membre							
Sous-total 10		1 342,23	1 196,18	-10,88%	1 474,88	989,98	-32,88%	-17,24%
21	Activités d'été	780,47	2 660,98	241%	2 727,50	4 378,83	61%	39%
22	Activités d'hiver	89,80	485,39	441%	497,52	241,31	-51%	-50%
23	Trophée : Organisation	647,82	237,44	-63%	243,38	328,86	35%	28%
24	Trophée : Dotation	163,18	121,40	-26%	124,44	210,00	69%	42%
Sous-total 20		1 681,27	3 505,21	108,49%	3 592,84	5 159,00	43,59%	32,06%
31	Publicité	359,81	395,03	10%	404,91		-100%	-100%
32	Abonnements journaux	56,47	51,42	-9%	52,71	56,60	7%	9%
33	Assurances	236,93	233,11	-2%	249,43	245,58	-2%	5%
34	Remboursement cotisations							
Sous-total 30		653,21	679,56	4,03%	707,05	302,18	-57,26%	-55,53%
41	Frais bancaires et MV VMP	49,76	48,79	-2%	50,01	29,77	-40%	-39%
Sous-total 40		49,76	48,79	-1,95%	50,01	29,77	-40,47%	-38,98%
52	Frais déplacement CA & Bureau	31,20	127,65	309%	190,84	138,48	-27%	8%
53	Frais Location Bureau	205,97	204,16	-1%	209,26	209,59	0%	3%
55	Assurance RC bureau				18,00	20,69	15%	100%
56	Dons, Cotisations, Etc	87,88	87,07	-1%	164,25	164,68	0%	47%
Sous-total 50		325,05	418,88	28,87%	582,35	533,44	-8,40%	21,48%
61	Divers, Transferts, etc	72,80	23,32	-68%	23,90		-100%	-100%
62	Variation des sotcks		91,07	100%				
Sous-total 60		72,80	114,39	57,13%	23,90	0,00	-100,00%	-100,00%
TOTAL DEPENSES		11 139,51	11 654,04	4,62%	12 280,78	13 775,40	12,17%	15%
71	Cotisations	10 521,00	10 273,50	-2%	10 188,00	9 837,00	-3%	-4%
72	Participation aux activités	585,35	1 885,00	222%	1 932,13	3 462,00	79%	46%
73	Divers, Transferts, etc	36,00	691,00	1819%	25,28	175,16	593%	-75%
74	Produits d'épargne	193,01	258,26	34%	305,82	357,60	17%	28%
75/76	Produits des VMP	98,21	98,77	1%	98,00	93,92	-4%	-5%
TOTAL RECETTES :		11 433,57	13 206,53	15,51%	12 549,23	13 925,68	10,97%	5,16%
RESULTAT DE L'EXERCICE		294,06	1 552,49		268,45	150,28		
TOTAL DES ACTIFS au -----				30/09/06	-----		30/09/07	
Solde compte de banque				2 093,43			2 093,69	
Carnet d'épargne				12 232,63			16 516,25	
VMP				4 176,46				
TOTAUX				18 502,52			18 609,94	

RESOLUTION 1 – L'assemblée, après avoir entendu l'exposé, approuve le rapport moral du président

RESOLUTION 2 – L'assemblée, après avoir entendu le rapport financier et le rapport du contrôleur aux comptes, donne quitus au trésorier pour sa gestion

RESOLUTION 3 - Renouvellement des membres du comité : Mr Claude HINDRICHX
Nomination d'un nouvel administrateur : Mr Bernard JAHAN

La cotisation pour 2008 reste fixée à 18 euros.

Nos membres qui, à l'occasion de l'assemblée générale désireraient se mettre à jour de leur cotisation pourront le faire à l'entrée de la salle, en réglant autant que possible par chèque bancaire ou postal.

Nous vous remettons votre nouvelle carte de membre actif 2008 qui annule et remplace celle de 2007

Ceux qui ne pourraient pas assister à l'assemblée générale pourront utiliser le bulletin d'appel de cotisation et l'adresser à l'adresse ci-après : A.A.R.C. 161 chemin de l'étrénga 74390 - CHATEL

Dès que nous aurons enregistré votre règlement, nous vous adresserons votre carte de membre actif pour l'année 2008.

Nous comptons vivement sur votre présence et vous prions d'agréer, chère adhérente, cher adhérent, l'expression de nos sentiments distingués.

(résultat du budget 2007 qui vous sera présenté à l'Assemblée – voir page 6)

BULLETIN DE PRESENCE (à remettre à l'entrée de la salle)

M. ou Mme

N° de carte de membre

Nom et adresse de votre résidence à CHATEL

**PARTICIPE à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de l'ASSOCIATION AMICALE DES RESIDENTS DE CHATEL
le JEUDI 27 DECEMBRE 2007 à 18 heures
Salle de LA CHATELAINE (parking municipal) place de l'église
Nota : ouverture des portes dès 17h30 (pointage et encaissement des cotisations)**

Signature :

NOTA : CE BULLETIN TIENDRA LIEU D'EMARGEMENT ET EVITERA AINSI TOUTE ATTENTE A L'ENTREE DE LA SALLE .
MUNISSEZ VOUS DE VOTRE CARTE DE MEMBRE

VOTRE ATTENTION ! Nous vous conseillons.....

Si vous participez à l'ASSEMBLEE GENERALE

- de remplir, dès à présent, le bulletin de présence (ci-dessus) Il vous sera demandé à l'entrée de la salle. De plus, cela vous évitera une attente inutile
- de remplir, dès à présent, le bulletin « appel de cotisation 2008 » (au dos) et de préparer le moyen de paiement que vous avez choisi.

Si vous ne participez à l'ASSEMBLEE GENERALE

- remplissez dès à présent le « pouvoir » (voir au dos) et veuillez nous le faire parvenir à l'adresse habituelle avant le 23.12.07. Vous pouvez également le remettre à un adhérent de votre choix.
- Remplissez également le bulletin « appel de cotisation 2008 » et veuillez nous le faire parvenir à l'adresse habituelle.

CONVOCATION

Cher adhérent, chère adhérente, nous vous prions de bien vouloir assister à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE qui se tiendra à CHATEL salle de la CHATELAINE (parking municipal) place de l'église

le JEUDI 27 DECEMBRE 2007 à 18 heures

ORDRE DU JOUR

- rapport moral du Président
- rapport financier, rapport du contrôleur aux comptes et affectation du résultat
- montant de la cotisation 2008 (18 euros)
- Renouvellement du conseil d'administration –
- Questions diverses : elles porteront sur les grands évènements de l'année en présence de M. le Maire de CHATEL

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette assemblée générale, nous vous demandons :

- soit de confier le pouvoir ci-joint à un adhérent de votre choix assistant lui même à l'assemblée générale, en mentionnant votre nom
- soit de le retourner à l'association A.A.R.C. 161 chemin de l'Etringa 74390 CHATEL avant le 23.12.07. Il sera alors considéré comme un vote d'approbation des résolutions proposées qui sont les suivantes :

(voir au dos)

POUVOIR

Je soussigné M . ou Mme n° de carte de membre :

Résidence à Châtel

Membre actif de l'ASSOCIATION AMICALE DES RESIDENTS DE CHATEL, donne pouvoir pour moi et en mon nom à M.

Ou à défaut M.

de me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à CHATEL :

Le JEUDI 27 Décembre 2007 à 18 heures

Salle de la CHATELAINE (parking municipal) place de l'église

Fait à Le

Signature :

(la signature sera précédée de la mention manuscrite

« BON POUR POUVOIR »

NOTA : ouverture des portes vers 17h30

(pointage et encaissement des cotisations)

APPEL DE LA COTISATION 2008 (18 euros)

La cotisation est désormais appelée **UNE SEULE FOIS** dans l'année, à réception de ce document et jusqu'à la fin du mois de mars. Si vous n'avez pas déjà renouvelé votre cotisation, nous vous invitons à utiliser ce document pour :

- effectuer votre règlement lors de l'assemblée générale (1) en le remettant rempli à l'entrée de la salle
- nous faire parvenir votre règlement (1) si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale

Dans tous les cas, il nous sera nécessaire pour la mise à jour de notre fichier comptable.

M. ou Mme n° de votre carte de membre

Nom de votre résidence à CHATEL (adresse complète) :

Règlé par chèque bancaire (1) par chèque postal (1)

Le montant de ma cotisation pour 2008 (18 euros) que je remets au trésorier ou que j'adresse à l'A.A.R.C. 161 chemin de l'Etringa 74390 CHATEL

(1) rayer les mentions inutiles